Promouvoir la stabilité et la sécurité dans la région du Moyen-Orient au sens large

2020/2113(INI) - 21/10/2022 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative de Manu PINEDA (GUE/NGL, ES) sur la promotion de la stabilité et de la sécurité régionales dans la région du Moyen-Orient élargi.

État des lieux

Les pays de la région du Moyen-Orient au sens large, qui englobe la zone située entre la mer Méditerranée et le golfe Persique, sont très divers. Cette région est stratégique pour l'Union compte tenu de sa position géographique et de ses liens communs et elle nécessite **une approche à long terme et une politique coordonnée**. L'influence et le rôle des différents États membres de l'UE dans la région sont très inégaux, en raison de leurs liens historiques, culturels et socio-économiques spécifiques. Ces différences nuisent à la mise en place par l'UE d'une approche plus cohérente et efficace.

Il existe dans le golfe Persique de nombreuses rivalités étatiques, ethniques et religieuses qui risquent non seulement de perpétuer les crises actuelles, comme celle du Yémen, mais aussi de répandre l'instabilité dans toute la région. Les conflits non résolus en Libye et en Syrie sont très préoccupants et entravent la stabilité de l'ensemble de la région. Des acteurs tiers, tels que l'Iran, la Russie et la Turquie sont présents dans ces pays et des groupes militaires et paramilitaires sont impliqués dans ces conflits, tels que le groupe russe Wagner.

Les députés ont souligné que la situation actuelle dans la région du Moyen-Orient élargi est caractérisée par la **persistance de conflits en cours**, y compris des conflits par procuration paralysants ayant une dimension régionale et des crises aux sources multiples, ce qui rend l'élaboration d'une stratégie européenne globale particulièrement complexe, car toute contribution doit être multidimensionnelle et adaptée aux spécificités de chaque situation, tout en maintenant une dimension régionale et internationale cohérente.

Le rapport souligne que l'UE promeut un programme de paix et de stabilité et qu'elle est prête à coopérer étroitement et à **partager des méthodes de prévention des conflits, de médiation et de lutte contre le terrorisme, des expériences et des bonnes pratiques**, tant au niveau bilatéral que régional.

Soulignant que la sécurité de l'UE est interdépendante de la sécurité au Moyen-Orient, les députés indiquent clairement que les instruments de financement de l'UE, tels que la Facilité européenne de soutien à la paix et l'Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale - Europe dans le monde, ainsi que l'aide et les opérations humanitaires destinées à la région devraient apporter une contribution importante à la stabilité et à la prospérité de la région.

Instabilité dans la région

La région a connu des changements historiques depuis le printemps arabe de 2011. Les députés ont toutefois souligné que l'instabilité qui a suivi a été causée, entre autres, par la décision de certains régimes autoritaires de recourir à la violence contre les protestations et les critiques pacifiques. L'UE est appelée à **favoriser le multilatéralisme et l'intégration régionale** dans le Moyen-Orient élargi par le biais du partenariat institutionnel UE-Conseil de coopération du Golfe et du partenariat euro-méditerranéen, y compris des relations interparlementaires solides.

Plus spécifiquement, le rapport souligne qu'une **Libye** stable, sûre, unie et prospère est une priorité pour l'UE. Quant au **Yémen,** l'UE devrait suspendre l'exportation d'armes qui sont utilisées dans la guerre au Yémen, étant donné le risque sérieux de violations du droit international humanitaire ou du droit humanitaire.

Les députés ont rappelé que les pourparlers de **paix entre Israël et l'Autorité palestinienne** en vue d'un règlement définitif du conflit fondé sur une solution permettant aux deux pays de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité sont une condition préalable à la stabilité régionale. Ils ont appelé à la levée de toutes les mesures restrictives à la circulation des personnes et des biens imposées par Israël sur le territoire, mais qui ont un impact dévastateur sur la population.

En outre, l'UE devrait accorder une attention particulière au conflit israélo-palestinien en raison de sa longueur exceptionnelle et des perspectives actuelles qui ne permettent pas d'envisager une voie réaliste vers la stabilité dans l'ensemble du Moyen-Orient.

Options en matière de stabilité et de sécurité

Le rapport souligne que toute forme de coopération doit être fondée sur **une approche de sécurité humaine et sur le respect du droit international**, d'un ordre mondial fondé sur des règles et des objectifs communs de promotion des droits de l'homme et de la démocratie.

Les députés ont déploré le fait que les pays voisins s'ingèrent trop souvent dans les crises internes des uns et des autres et que cette ingérence - qu'elle soit de nature politique ou même militaire - est néfaste, cause des dommages à long terme aux relations interétatiques dans la région et empêche la résolution des conflits. Les pays tiers de la région sont appelés à **s'abstenir d'exporter des armes** vers des pays touchés par des conflits internes et d'intervenir militairement dans d'autres pays par le biais de groupes réguliers ou paramilitaires. Les députés ont également condamné l'utilisation récente par **l'Iran** de missiles balistiques et d'attaques de drones contre la région du Kurdistan irakien, qui constitue une violation injustifiée de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Irak.

Le rapport a salué l'engagement de l'UE en faveur de la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient.

Tout en notant la dimension stratégique de la coopération énergétique avec la région du Moyen-Orient, les députés ont souligné la nécessité de diversifier les sources d'énergie de l'UE. Ils ont demandé à l'UE d'accroître son engagement avec les pays du Moyen-Orient élargi en ce qui concerne le pacte vert européen.

En matière de **terrorisme**, l'UE et ses États membres sont appelés à s'engager fermement auprès des gouvernements légitimes qui luttent contre les réseaux djihadistes.

Citoyens et droits de l'homme

Le rapport note que les contacts entre les peuples et **la coopération dans des domaines tels que le commerce, l'éducation, la science et la culture** jouent un rôle important dans la région et peuvent apporter une contribution essentielle à la stabilité régionale et à la réduction des fractures tant avec l'UE qu'entre les différents États. Les députés ont accueilli favorablement la proposition présentée par la Commission concernant l'exemption de visa pour les citoyens du Koweït et du Qatar.

L'UE est invitée à **accroître ses relations diplomatiques et politiques en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit**, comme le réclament les mouvements populaires pacifiques dans toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. En outre, soulignant la gravité de la violence à l'égard des femmes dans la région, les députés ont demandé à l'UE et à ses États membres d'exhorter

toutes les parties au conflit dans la région à prendre des mesures spéciales pour protéger les femmes et les filles contre la violence sexiste, en particulier le viol et d'autres formes d'abus sexuels, dans les situations de conflit armé.